

**RÉSEAU CHIRURGIENS-DENTISTES PARTENAIRES**

7 Mail Pablo Picasso
44046 Nantes CEDEX 1

0 810 000 227 Service 0,06 €/min + prix appel

Date de l'édition : 09/03/2022

Société : Mutuelles Du Soleil

Dispense d'avance de frais RO: MDS

Identification Patient/Assuré/Praticien	
Patient	Nom : ESKENAZI Date de naissance : 30/10/1939 Régime social : Régime général Prénom : DANIELE
Assuré	N° de contrat santé : M514416320 Nom : ESKENAZI Date de naissance : 30/10/1939 Adresse : MME DANIELE ESKENAZI . 13600 LA CIOTAT Prénom : DANIELE
Praticien	ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille

A facturer sur le portail Santéclair dès la remise de la feuille de soin avant la date de fin de validité de l'accord

Réseau Chirurgiens-Dentistes Partenaires: Accord de prise en charge D.A.F.

Numéro de dossier : T202203090038SIA
Date de création du dossier : 09/03/2022

Calcul à la date du 09/03/2022
Cet accord est valable jusqu'au 07/06/2022

Nature de l'acte	Code Gestion	Cotation	Montant dépense en €	Prix Unitaire SS en €(*)	Montant Remb. SS en €	Montant DAF RC	Mt à charge en €
InlayOnlay 16	INO	HBMD460	380.00	100.00	70.00	30.00	280.00
Couronne céramisée non zircone 15	PF1	HBLD158	550.00	120.00	84.00	36.00	430.00
TOTALUX			930.00 €	220.00 €	154.00 €	66.00 €	710.00 €

* Sous réserve de prise en charge par la Sécurité Sociale

Note d'honoraires subrogatoire

N° Identification : 134020551	Payable par :
Date de fin des soins :	Nom de la banque : Société Marseille de Crédit
N° note d'honoraires :	BIC : SMCTFR2AXXX
Date note d'honoraires :	IBAN : FR76 3007 7049 1011 4775 0020 030
Montant remboursable : 66.00	

MUTUELLES DU SOLEIL COLLECTIF - Code Centre : MDS00

Coordonnées du praticien ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille Tel : 0491798582 Fax :	Cachet et signature du praticien	Partie réservée à l'assuré Je reconnais avoir reçu les soins ci-dessus et bénéficié de la dispense d'avance de frais sur la part de remboursement accordée par mon contrat complémentaire santé. Date et Signature de l'assuré
--	-------------------------------------	---

Le remboursement des prestations par la Complémentaire Santé exige l'enregistrement des données codées relatives aux actes effectués et aux prestations servies. Tout professionnel de santé peut exercer ses droits Informatique et Libertés (accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité, et droit d'opposition pour des motifs légitimes) auprès de Santéclair.